



Projet pédagogique périscolaire et extrascolaire



Troyes



SOMMAIRE

<u>Les intentions éducatives de la ville de Troyes</u>	<u>P.3</u>
<u>Introduction et projet pédagogique</u>	<u>P.5</u>
<u>Au cœur du centre-ville et constats</u>	<u>P.6</u>
<u>Les caractéristiques du public</u>	<u>P.7</u>
<u>Le public accueilli</u>	<u>P.8</u>
<u>Intentions pédagogiques</u>	<u>P8</u>
<u>Les objectifs retenus</u>	<u>P.10</u>
<u>Modalités d'évaluation</u>	<u>P.11</u>
<u>Présentation des structures d'interventions des équipes d'animation du secteur centre-ville</u>	<u>P.12</u>
<u>L'accueil de loisirs Jules Guesde</u>	<u>P.13</u>
<u>Le fonctionnement des services périscolaires et extrascolaire</u>	<u>P.15</u>
<u>Les fonctions de l'équipe d'animation et de direction</u>	<u>P.17</u>
<u>Communication</u>	<u>P.18</u>
<u>Sécurité</u>	<u>P.19</u>

Les intentions éducatives de la ville de Troyes



Troyes, Cœur de la Champagne Méridionale, située dans le département de l'Aube, à seulement 1h30 de Paris, se trouve au carrefour de plusieurs axes routiers et autoroutiers. Avec ses 62 782 habitants, sur une superficie de 13 km², elle est le centre de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, qui compte 175 193 habitants. (Chiffres INSEE 2021)

Troyes offre un cadre de vie dynamique et exceptionnel à 160 km de la capitale, avec des perspectives de développement économique prometteuses. La ville se distingue par son riche patrimoine industriel, naturel, muséal, ainsi que par son art de vivre et son héritage civil et religieux. Ces atouts attirent chaque année de nombreux touristes.

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT)

Depuis 2014, la Ville de Troyes a développé l'PEdT avec ses partenaires pour offrir un parcours éducatif de qualité à tous les enfants. Ce projet ambitieux vise à proposer des activités éducatives lors de tous les temps péris et extrascolaires afin de répondre aux besoins éducatifs des jeunes Troyens.

À partir de septembre 2018, la Ville a réaménagé la semaine scolaire pour être répartie sur quatre jours en réponse aux demandes des familles. Les enfants vont donc à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi et les accueils de loisirs sont ouverts tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, permettant aux enfants de profiter du « plan mercredi » avec un éventail d'activités éducatives et récréatives.

Ces accueils de loisirs, non sectorisés, organisés en complémentarité des projets d'école et périscolaire, prennent en compte le mercredi comme un jour de repos, s'assurant d'adapter les activités aux rythmes de vie, aux envies et à la fatigue des enfants tout en cherchant à maintenir la stabilité et la continuité des équipes d'animation pour offrir un environnement de qualité et sécurisé.

Le l'PEdT a défini plusieurs objectifs clés partagés par ses partenaires éducatifs, qui incluent le développement des compétences langagières, la compréhension de texte et la découverte des richesses de la langue française, ce qui stimule l'intérêt pour la diversité linguistique et littéraire, il vise aussi à développer la logique de résolution de problèmes, favorisant la pensée critique et l'analyse, tout en promouvant le "vivre ensemble" en insistant sur le parcours citoyen et les valeurs de solidarité, de coopération et de respect.

Renouvelé en 2024 jusqu'en 2027, ce socle éducatif représente une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs de Troyes s'engagent à contribuer et les projets et activités des accueils de loisirs sont conçus pour enrichir les apprentissages des enfants, en les accompagnant dans leur développement personnel et scolaire.

La Convention Territoriale Globale (CTG)

En 2021, la Ville de Troyes et la CAF de l'Aube ont lancé la CTG afin de relever les défis de territorialisation et de coopération. Cette initiative stratégique vise à renforcer et maintenir les services aux familles en coordonnant les actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et de l'accès aux droits.

La CTG repose sur un diagnostic partagé avec les partenaires afin de définir des priorités et de mettre en place un plan d'actions adapté et son approche globale permet d'adapter les équipements et services aux besoins des familles, d'améliorer l'accès aux droits et d'optimiser les interventions des différents acteurs, tout en intégrant le projet éducatif de la Ville de Troyes dans cette démarche.

Cette convention est une véritable démarche d'investissement social et territorial qui favorise un développement harmonieux et inclusif et en conclusion, la Ville de Troyes s'emploie à offrir un environnement éducatif enrichissant et diversifié, en soutenant les familles et en encourageant un développement global pour tous les enfants de la région.

Le Projet Éducatif péri et extrascolaire

Le projet éducatif porté par la ville de Troyes décline les intentions et les principes éducatifs ainsi que leurs modalités de mise en œuvre sur tous les types d'accueil qu'il organise à savoir les accueils périscolaires les jours d'école (garderies du matin et du soir, temps de restauration, pause récréative, temps cartable, « Mes découvertes » ainsi que des accueils de loisirs périscolaires (les mercredis) et extrascolaires (les vacances scolaires).

Objectifs éducatifs (extrait du Projet Éducatif)

1. Favoriser l'épanouissement personnel : Les équipes pédagogiques visent à développer les aptitudes mentales et physiques des enfants en s'appuyant sur leurs potentialités. Elles encouragent l'expression et la confrontation des idées pour renforcer la confiance en soi et l'autonomie.
2. Inculquer les droits de l'homme et les libertés fondamentales : Les enfants apprennent le respect des droits humains et des principes universels de la Charte des Nations Unies.
3. Respect des identités et des cultures : L'éducation met l'accent sur le respect des parents, de l'identité personnelle, de la langue et des valeurs culturelles, tout en valorisant la diversité culturelle et les valeurs nationales.
4. Préparation à la vie en société : Les enfants sont préparés à vivre dans une société libre en développant des attitudes de compréhension, de tolérance, et d'égalité. Ils apprennent à interagir de manière respectueuse avec différentes personnes, indépendamment de leur origine ou de leur religion.
5. Respect du milieu naturel : Les enfants sont sensibilisés au respect de l'environnement et apprennent l'importance de préserver le milieu naturel.

Par ailleurs, l'ensemble des dispositifs péri et extrascolaires municipaux s'engagent à promouvoir les valeurs de laïcité, de mixité et d'égalité d'accès aux activités. Cette approche garantit que chaque enfant, indépendamment de son sexe, origine ou croyance, bénéficie des mêmes opportunités d'apprentissage et d'épanouissement.

La démarche éducative Troyenne s'inscrit dans un cadre respectueux des droits de l'enfant et vise à offrir une éducation qui favorise l'épanouissement personnel, le respect mutuel, et la préparation à une vie citoyenne active et respectueuse des diversités.

Introduction

Le projet pédagogique périscolaire et extrascolaire de la ville vise à accompagner chaque enfant dans son développement personnel et social. Notre mission est de créer un environnement propice à l'autonomie, à la responsabilisation et à l'épanouissement de chaque enfant, tout en favorisant le vivre ensemble.

Pour atteindre ces objectifs, nous mettons en œuvre des moyens variés, tels que des temps d'échanges quotidiens, des activités diversifiées (sportives, créatives, culturelles) et des actions de sensibilisation aux différences. L'évaluation régulière des progrès des enfants se fait à travers des critères précis, comme leur capacité à s'organiser, à exprimer leurs besoins et à proposer des idées.

En résumé, notre projet pédagogique offre un cadre stimulant et bienveillant, permettant à chaque enfant de progresser vers une plus grande autonomie, de s'épanouir personnellement et d'apprendre à vivre ensemble.

Le Projet Pédagogique

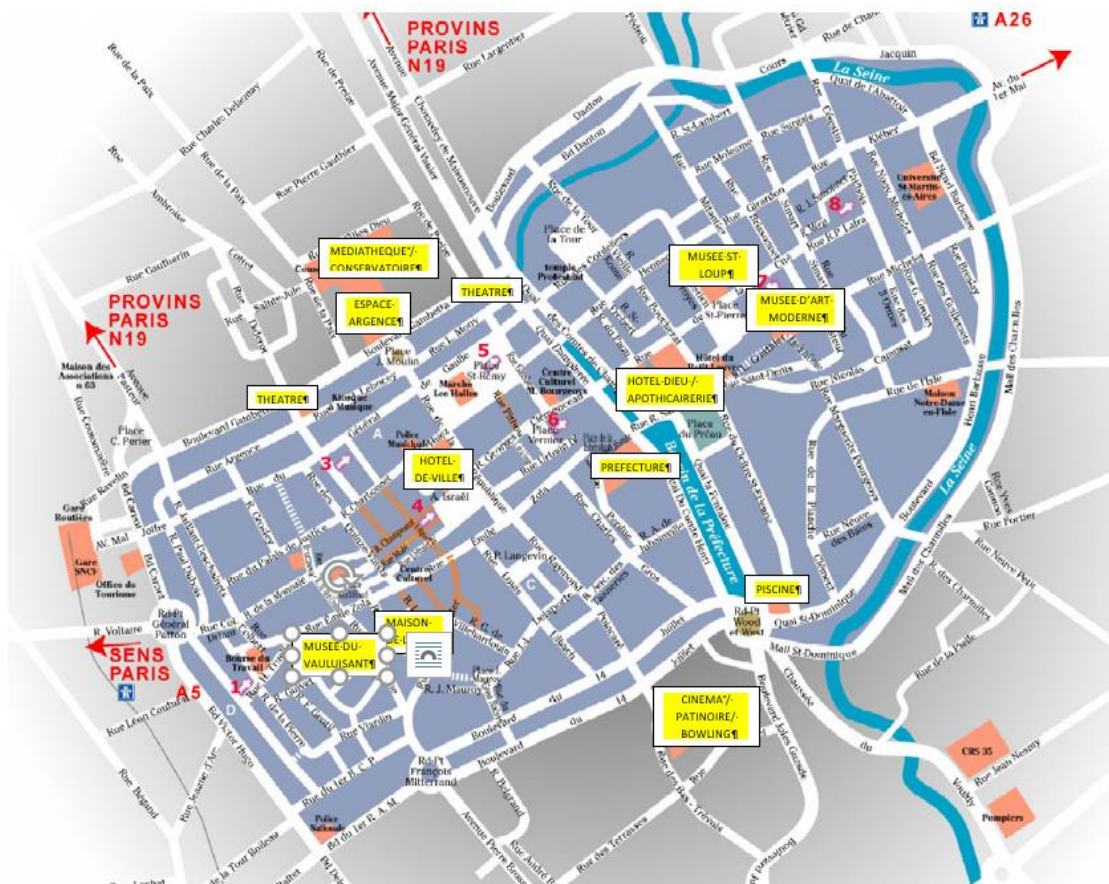
Le projet pédagogique est élaboré par les directeurs des accueils de loisirs et coordonnateurs en charge des dispositifs périscolaires, en partenariat avec les animateurs, en référence au projet éducatif de la Ville de Troyes.

Il doit permettre de répondre précisément aux questions des familles, relatives à l'organisation et au fonctionnement des accueils, indique les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre ainsi que le choix de l'action pédagogique proposée par l'équipe.

Les services périscolaires et extrascolaires sont des modes d'accueil éducatif pour les enfants proposés à titre facultatif. Ils complètent les projets scolaires offrant une continuité éducative. Ils s'articulent autour de quatre axes principaux : complémentarité éducative, inclusion et accessibilité, inscription territoriale, diversité et qualité des activités.

Les objectifs incluent la mise à disposition des moyens nécessaires, les choix pédagogiques adaptés, et le suivi-évaluation des activités. Les directeurs, animateurs, et parents sont des acteurs clés dans cette démarche éducative, assurant un environnement enrichissant et inclusif pour les enfants.

Au cœur du centre-ville



Les infrastructures périscolaires et extrascolaires ont un avantage certain de se situer au centre-ville Troyen. En effet, il est propice aux sorties éducatives et culturelles, à la découverte de notre patrimoine.

La proximité des réseaux de bus permet des déplacements plus fluides et plus courts.

Constats :

- Les enfants inscrits dans l'accueil de loisirs et dans l'accueil périscolaire sont les mêmes, ce qui facilite la continuité et les échanges entre les structures.
- Il existe déjà une dynamique de projets réalisés en collaboration entre le périscolaire et l'accueil de loisirs, ce qui montre une culture de travail partenarial et une volonté de cohérence pédagogique.
- Les publics visés sont homogènes en termes d'âge et de motivation, ce qui favorise le travail collectif et la participation active des enfants.
- Des ressources humaines et matérielles existaient (animateurs, intervenants potentiels, matériel pédagogique et artistique) mais leur organisation doit être coordonnée entre les structures.

Les caractéristiques du public

	3-5 ANS	6-12 ANS
Physique	Découverte de son corps Besoin de se dépenser et de temps calmes Ne mesure pas sa force Développe sa dextérité A besoin d'un rythme de vie régulier Est dans l'apprentissage de l'hygiène et de la propreté	Développement de la dextérité Augmentation de ses capacités et de sa concentration Importance d'une bonne qualité de sommeil et alimentaire Besoin de se dépenser Perte des dents de lait
Psychologique et intellectuel	Passé par la phase du complexe d'œdipe Positionnement de l'individu et du caractère : « Veut pas ! Non ! » Temps d'attention et de concentration très court L'imaginaire est en plein développement Acquisition du langage Développement de la mémoire et de la curiosité Début du contrôle de soi A besoin de repères constants	Début de l'esprit de compétition et du mensonge Sensibles aux actions solidaires Apprentissage ludique est remplacé par l'apprentissage fondamental : informations pures Raisonnement logique : âge du pourquoi Peur de l'échec Séparation du réel et de l'imaginaire Appréhender la gestion de son temps S'identifie à l'adulte Apprentissage de la lecture et de l'écriture
Affectif	Très sensible à l'avis de l'adulte : besoin de justice équitable Importance du doudou : attache aux repères familiaux Besoin de sécurité, de tendresse Très influençable Importance de l'explication de chaque acte : sinon ne comprend pas son erreur Ont des sentiments purs envers les enfants et les adultes : sans arrières pensées	Sensible à la justice : doit être équitable Susceptible et sensible Identification à l'adulte Séparation du lien maternel : le père prend sa place L'adulte détient toutes les réponses A l'esprit de contradiction Besoin de réconfort et d'échanges avec les autres Il affirme sa personnalité et peut en devenir agressif Besoin de sécurité et d'affection : mais pas en public
Sociologique	Séparation de la cellule familiale Découvre de nouveaux environnements et repères Début de la vie en collectivité Début du langage Apprentissage de l'autonomie Aime à être responsabilisé et à aider les adultes Copie le comportement familial quand il est dans une collectivité	Devient de plus en plus indépendant, capable de se donner des règles et de les respecter Désir d'appartenance à un groupe du même sexe Besoin d'exprimer son individualité Aime les jeux collectifs, de coopération et de compétition

Le public accueilli

⇒ Au sein des écoles

Le secteur centre-ville avec 5 écoles maternelles et 5 écoles élémentaires accueille un public majoritairement troyen de 3 à 12 ans.

Le but est de les accompagner dans leur construction personnelle et de leur donner l'occasion de pratiquer des activités variées, afin de se réaliser.

⇒ Au sein de l'accueil de loisirs ;

Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs sont issus principalement du centre-ville ou les parents y travaillent.

Nous avons beaucoup d'enfants de 3 à 4 ans et de 9 à 12 ans, ce qui nous a conforté dans l'idée de pouvoir créer des temps pour les tranches d'âges différentes. En effet nous avons pu constater que les temps collectifs 3-6 ans et 6-12 ans étaient bénéfiques pour évoluer dans le vivre ensemble, l'entraide et la cohésion mais nous avons aussi constaté que chaque grand groupe avait besoin de se retrouver par niveau d'âge :

- Les 3-4 ans
- Les 5-6 ans
- Les 6-8 ans
- Les 9-12 ans

La structure est en multi sites, elle propose un cadre propice à l'évolution de chacun dans son espace dédié.

Intentions pédagogiques

En adéquation avec les objectifs éducatifs, les enfants sont sollicités afin d'émettre des idées, des propositions, et de participer à la mise en œuvre de projets d'animation, dans le but de devenir acteurs de leurs temps de loisirs, de vacances et de la vie locale en général.

Ainsi, nous leur permettons de faire et d'agir, en favorisant un apprentissage qui leur est propre, en tenant compte : du milieu, du désir de faire et des autres.

Leur permettre d'agir, c'est accepter qu'ils proposent, qu'ils s'engagent, qu'ils se trompent, c'est être à leurs côtés et les accompagner dans leurs démarches.



Le "désir de faire" naît de l'envie permanente de progresser, l'objectif est donc de mettre en place un environnement suffisamment riche qui suscitera cette envie.

De même, permettre à un enfant d'aller plus loin dans ses apprentissages, c'est consentir à ce qu'il prenne des risques et c'est mettre en place une situation qui réduira ces risques en lui laissant la liberté d'agir.

A l'accueil de loisirs, pour que les enfants se sentent dans un environnement rassurant, convivial et afin qu'ils se soient le plus à l'aise possible, nous leur proposons de venir avec des chaussons, rester en chaussettes dans l'enceinte des locaux, de venir déguisés. Ils ont aussi la possibilité d'apporter l'objet de leur passion, de leur centre d'intérêt, cela passe par des instruments de musique, des cahiers de dessins ou même des fabrications d'objets maisons, ce qui leur permet de partager ce qu'ils aiment avec les autres. Cela favorise les temps d'échanges et la communication entre les enfants. Ce sont des moments privilégiés car ils offrent à l'enfant la possibilité de se présenter, de faire découvrir qui il est grâce à sa passion.

Un projet « passerelle » spécifique aux 5-6 ans se déroulera tout au long de l'année sur les mercredis après-midi. Ils partageront des temps d'activités avec les 6-7 ans.

En effet, les enfants étant demandeurs et dans le but de pouvoir les préparer au mieux au passage chez les élémentaires, il nous semble important de mettre en place ce projet « passerelle » qui sera accompagné d'un animateur des 3-6 ans, pour que les enfants s'habituent au rythme chez les grands et éviter une appréhension de leur part. Un animateur des 3-6 ans se rendra avec eux sur le site des élémentaires afin que les enfants gardent un repère rassurant.

L'accueil de loisirs ainsi que les temps périscolaires sont des moments avant tout de partage, de découverte où on apprend à grandir au sein d'un collectif. Il est important lors de ces temps que les enfants puissent avoir le choix, s'épanouir dans des lieux qui leur appartiennent et qu'ils puissent investir leurs temps pleinement.



Les objectifs retenus au sein du dispositif périscolaire (temps périscolaires et AL)

Objectif éducatif retenu

Préparation à la vie en société : Les enfants sont préparés à vivre dans une société libre en développant des attitudes de compréhension, de tolérance, et d'égalité. Ils apprennent à interagir de manière respectueuse avec différentes personnes, indépendamment de leur origine ou de leur religion.

Objectif général

En créant des espaces d'échange, de découverte et de partage autour de différentes cultures à travers des activités créatives, ludiques et éducatives.



Objectif opérationnel

Pour favoriser l'ouverture d'esprit interculturelle, le respect et la coopération entre les enfants.

La thématique principale de notre projet sera : le tour des continents.

Le projet vise à faire découvrir aux enfants les cultures du monde au travers d'ateliers créatifs, des jeux traditionnels, des danses et des échanges de savoirs entre les différentes écoles et l'accueil de loisirs du secteur centre-ville.

Organisation :

De septembre à Octobre : l'ASIE

D'octobre à décembre : l'AMERIQUE

De janvier à février : l'OCEANIE

De mars à avril : l'EUROPE

De mai à juillet : l'AFRIQUE

Chaque site pourra tenir un carnet de voyage, faire des cartes postales qui seront échangés à chaque fin de période afin que chacun puisse faire découvrir aux autres leurs créations, apprentissages, découvertes.

Evaluation des objectifs

Pour aider les équipes à évaluer le projet nous utiliseront le tableau suivant :

	Critères	Evaluation quantitative	Evaluation qualitative (1 à 5)
Ouverture d'esprit interculturelle	Compréhension des cultures découvertes	Nombre de cultures abordées	1 à 5 selon l'implication
Participation et engagement	Niveau de participation aux activités	Nombre d'activités réalisées par les enfants	
Collaboration entre les écoles et l'accueil de loisirs	Interractions entre enfants de différents sites	Nombre d'échanges inter-structures	

Quelques précisions :

L'ouverture d'esprit passe par la capacité des enfants à discuter des aspects culturels, s'ouvrir aux idées et pratiques d'autres cultures. Pendant les activités, observer comment les enfants réagissent aux découvertes, s'ils montrent de l'intérêt ou posent des questions. A chaque fin de période réunir les enfants pour partager un moment où ils peuvent expliquer ce qu'ils ont aimé et ce qu'ils ont appris.

Des expositions peuvent être mise en place au sein des structures pour faire découvrir aux familles notre projet et créations des enfants.

Nous allons favoriser la participation active des enfants, des familles et des partenaires, et prévenir les risques de stéréotypes ou de simplifications culturelles dans les affiches.

Présentation des structures d'intervention des équipes d'animation du secteur centre-ville

L'organisateur :

Service Accueil Enfance et Jeunesse

1 rue de la Tour

1000 TROYES

03.25.70.47.80

Les enfants sont accueillis dans les locaux scolaires, de loisirs ou/et dans des infrastructures municipales de proximité (salles de classe, d'activité, cours d'école, bibliothèque, médiathèque, conservatoire, parcs, cosec, piscines, gymnases). L'accueil de loisirs, ainsi que les créneaux d'activités « Ma garderie avant et après l'école », « Mes découvertes » sont déclarés auprès de la DSDEN de l'Aube, Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement aux Sports et à la Vie Associative. Ces accueils sont organisés sur plusieurs sites :

La zone du quartier centre-ville compte :

✚ 1 accueil de loisirs en multi-sites :

Accueil de loisirs Jules Guesde

✚ 5 écoles maternelles :

Ecoles : Jean Macé, Diderot, Quatorze juillet, Arnaud, Paradis.

✚ 5 écoles élémentaires :

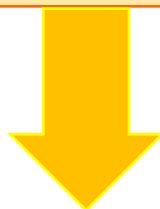
Ecoles : Jean Jaurès, Paradis, Diderot, Jean Macé, Quatorze juillet.





L'Accueil de Loisirs Jules Guesde

**Les enfants de moins de 6 ans sont
à l'école maternelle 14 juillet au 2,
boulevard du 14 Juillet**



d'accueil pour les 3-6 ans est de 32 enfants

**Les enfants de plus de 6 ans sont à
l'école élémentaire 14 juillet au 72
rue Charles Gros**



La capacité d'accueil chez les 6-12 ans est de 42 enfants

L'ACCUEIL DE LOISIRS JULES-GUESDE...

...est un lieu où la tolérance, la solidarité et le respect sont au cœur du projet de l'équipe d'animation. Les enfants de 3 à 12 ans expérimentent, testent, découvrent des activités créatives, des jeux sportifs et des ateliers artistiques, les encourageant à développer leurs compétences. Avec les plus grands, des temps de discussion et de débat sont initiés, et permettent aux enfants de préparer leurs vacances selon leurs envies et besoins.

Au Jules Guesde, on apprend à se connaître et à connaître les autres, on se dépasse quand on en a envie, on crée des défis, on partage des fous rires, des moments de discussions, des connaissances, on valorise les compétences et on profite d'un moment rien que pour les loisirs.

⇒ De l'accueil de loisirs :

L'accueil de loisirs est en multi-sites, il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans :

- Les mercredis en demi-journée de 7h30 à 12h
- Les mercredis en journée complète sans repas de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Les mercredis en journée complète avec repas de 7h30 à 18h
- Les vacances scolaires d'automne, d'hiver, de printemps et au mois de juillet.

L'accueil de loisirs est fermé pendant les vacances de fin d'année ainsi qu'au mois d'août.

L'accueil du matin entre 7h30 et 8h00 se fait pour les 3-12 ans dans les locaux de la maternelle. A 8h00 l'équipe d'animation se charge de transférer les enfants de 6 à 12 ans dans leurs locaux.

L'équipe se constitue comme suit :

Une directrice pour les deux sites : DEBRUNE Aurélie

L'équipe des 3-6 ans est
constituée de 4 animateurs

L'équipe des 6-12 ans est
constituée de 3 animateurs



Mon périscolaire

Service d'accueil éducatif, facultatif

Les activités périscolaires ont lieu les **lundis, mardis, jeudis et vendredis, pendant les heures qui précèdent et suivent la classe**, dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville de Troyes. Elles contribuent au bien-être, à l'épanouissement et à l'intégration sociale des enfants.

En école maternelle (de la toute petite à la grande section)

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI

Ma garderie avant et après l'école :		
forfaits à la période, entre deux sessions de vacances scolaires.		
7h30-8h35 Ma garderie avant l'école	Avant ou après Troyen : 18 € Non Troyen : 36 €	Avant et après Troyen : 26 € Non Troyen : 72 €
8h35-8h45		
8h45-12h* Classe		
12h-13h35 Pause déjeuner - Ma restauration scolaire		
13h35-13h45		
13h45-16h30* Classe		
16h30-17h Ma pause récréative		
17h-18h15 Ma garderie après l'école		

- Obligatoire
- Les enfants sont accueillis par les enseignants
- Arrivées/départs échelonnés
- Mon périscolaire : **gratuit** sur inscription
- Mon périscolaire : **payant** sur inscription
- Restauration scolaire : **payant** sur inscription

* Classe de 8h35 à 11h50 et de 13h35 à 16h20 pour les maternelles Pasteur, Louis Dumont et Georges Charpak. Les enseignants accueillent les enfants 10 min avant la classe.

Je pense à prendre mon goûter avec moi !



Troyes

Espace Audiffred
Pôle municipal de la Famille
Service Relations avec les usagers
1, rue de la Tour à Troyes
03 25 70 47 77 / relations.usagers@ville-troyes.fr

Les fonctions de l'équipe d'animation et de direction

L'équipe pédagogique est composée de coordonnateurs et de directeurs ainsi que d'animateurs que vous pourrez rencontrer sur les différents sites.

Les directeurs(trices) / les coordonnateurs(trices) jouent un rôle central dans la gestion et la direction des accueils, ils assurent :

- L'élaboration et la conduite du projet pédagogique
- Sont garant des orientations éducatives, ils veillent à ce que les principes et objectifs éducatifs soient respectés et appliqués.



En collaboration avec l'équipe d'animation :

- Ils développent et mettent en œuvre un projet pédagogique adapté aux besoins des enfants.
- Ils sont garants des aspects réglementaires et administratifs : toutes les normes de sécurité, procédures et réglementations sont strictement respectées pour garantir la sécurité des enfants et de l'équipe d'animation.
- Ils s'occupent des aspects administratifs, comme la gestion des présences et des documents nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil.
- L'animation de l'équipe pédagogique : en coordonnant, animant et formant l'équipe, ils favorisent une bonne dynamique de groupe et un travail collaboratif.
- S'assurent de la prise en compte de l'enfant dans sa globalité : ils mobilisent tous les acteurs nécessaires pour la prise en charge de l'enfant.
- Sont garants de la communication avec les familles : interlocuteurs privilégiés, ils assurent une communication fluide et de qualité



Les animateurs(trices) sont au cœur de l'interaction avec les enfants et jouent un rôle crucial dans leur épanouissement ; ils veillent à :

- Assurer la sécurité physique et affective des enfants, en respectant toutes les réglementations en vigueur, lors de tous les temps de la journée.
- Conduire des activités en élaborant et animant des activités en accord avec les objectifs du projet pédagogique, favorisant le développement des enfants
- Engager une démarche pédagogique par leur présence active et leurs interactions ils créent un environnement de confiance, adoptent des attitudes variées pour accompagner les enfants vers une plus grande indépendance et autonomie en les encourageant à prendre des initiatives, à faire des choix et à participer activement aux décisions de groupe.

L'animateur relai au sein des écoles assure la liaison, la remontée d'information entre les animateurs sur site et le coordonnateur référent.

Communication

La communication est un point incontournable à ne pas négliger dans l'animation et à sans cesse développer. Véritable vecteur d'identité, une bonne communication est gage de sérieux, de qualité et valorise l'accueil péri et extrascolaire dans sa dimension éducative.

La communication avec les familles

1. Un site internet : www.ville-troyes.fr qui recense l'ensemble des informations liées aux thématiques « découvrir Troyes, au quotidien, proximité, sortir/bouger, vie municipale, téléservices »
2. Un portail famille : PORTAIL FAMILLE - accueil (troyes.fr) qui informe au sujet de la petite enfance, des écoles et de leurs activités, des vacances en accueil de Loisirs, des espaces intergénérationnels. Un espace personnel permet aux familles de procéder aux inscriptions/annulations en ligne. L'actualité incontournable de ces structures y est mise en avant.
3. Soucieuse de vivre avec son temps, la Ville de Troyes possède aussi des pages officielles sur plusieurs réseaux sociaux qui permettent à tous de suivre des moments forts de la commune et notamment certains temps et/ou informations des accueils de loisirs Troyens.
4. Un flyer par Accueil de Loisirs est à disposition des familles et une attention particulière est portée quant à la transmission des valeurs du projet pédagogique.
5. Des programmes d'activités péri et extrascolaires et les menus sont affichés devant chaque site.
6. Des temps de partage et d'échanges réguliers sont proposés au sein des accueils de loisirs.
7. Un questionnaire de satisfaction permet de recenser les avis des familles

Communication avec les enfants :

La communication avec les enfants se fait tout au long des journées d'accueil, de leur arrivée le matin jusqu'à leur départ du soir. Les accueils péri et extrascolaires étant des lieux de partage, les échanges sont perpétuels. Celle-ci s'incarne à travers le quotidien vécu. L'enfant prend alors part au fonctionnement, qui varie selon les types et lieux d'accueil fréquentés.

L'animateur doit assurer la sécurité morale, physique et affective pour chaque enfant.

1. Fiche sanitaire :



Pour toute inscription sur un temps d'accueil de la collectivité une fiche sanitaire individuelle obligatoire sera remplie par la famille. Elle précise les renseignements médicaux de l'enfant, et la mention des vaccins obligatoires (décret n 2018-42 du 25 janvier 2018).

En cas de contre-indication pour la réalisation d'une activité, celle-ci doit être attestée par un certificat médical.

2. Médicaments/PAI :

Le personnel d'animation ou encadrant n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants sauf si le traitement est intégré à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui a pour but de faciliter l'accueil au quotidien d'un enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap. Il est établi par un médecin, à l'initiative des parents, est connu de tous les acteurs qui s'occupent de l'enfant et permet de déterminer les modalités d'accueil de l'enfant.



Sur tous les temps d'accueil, la prise de médicaments est soumise à l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé.

3. Pharmacie et déplacement :

Sur tous les lieux d'accueil, il doit y avoir une ou plusieurs pharmacie(s) fixe(s) ou portable(s) (à utiliser lors de tous les déplacements). À chaque déplacement, il est demandé aux animateurs et aux enfants de mettre un gilet pour que le groupe soit vu par tous les autres usagers de la route.

4. Départ raison de santé :

Lorsqu'un enfant présente des symptômes ou en cas d'accident le responsable légal est alerté. Il lui est demandé de venir chercher l'enfant et lui sera demandé de remplir un document qui stipule que le responsable légal reprend son enfant.

5. Accidents et déclarations d'accident :

L'animateur ou témoin de l'accident contacte le 15 ou le 18.

Pour le périscolaire école : le coordinateur contactera les parents pour les prévenir. En cas d'accident, il est demandé à l'animateur de faire une déclaration, qui se trouve dans le classeur périscolaire rubrique déclaration d'accident et qui doit être renvoyée au Service Enfance Jeunesse pour enregistrement.

Pour le périscolaire centre de loisirs : le directeur du centre contactera les parents pour les prévenir. C'est le directeur qui remplit la déclaration d'accident directement.

6. Consignes d'incendie et PPMS :

Sur chaque école, dans le classeur du Périscolaire et AL se trouvent les consignes en cas d'incendie et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ces documents expliquent les conduites à tenir dans ces cas d'urgence, ils doivent être lus, expliqués et maîtrisés par l'encadrant.